



## **Japon : l'électricité du foyer générée sur place avec des piles à combustible**

Six compagnies de gaz et pétrolières japonaises ont annoncé la commercialisation à grande échelle à partir du printemps prochain de générateurs d'électricité à pile à combustible pour les foyers de l'archipel, se plaçant ainsi à l'avant-garde mondiale dans ce domaine. Tokyo Gas, Osaka Gas, Nippon Oil et trois autres groupes d'énergies diverses vont mettre en vente à partir du mois de mai des générateurs qui permettront aux propriétaires d'une maison individuelle de créer leur propre électricité à domicile, à partir de gaz liquéfié d'où sera extrait l'hydrogène nécessaire dans les piles à combustible. L'électricité sera créée par le système (de la taille d'une chaudière) en faisant passer dans un circuit des électrons extirpés d'hydrogène, substance qui est ensuite recombinaisonnée avec l'oxygène de l'air pour former de l'eau sans rien rejeter d'autre. Ce système, qui simultanément fournit de l'eau chaude, permet ainsi une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2) jugés responsables du réchauffement climatique.

"Nous espérons en vendre 2,5 millions d'ici 2030 (un peu plus de 5 % du nombre de foyers)" dont 4.000 à 5.000 la première année, ont indiqué conjointement les six entreprises qui font cause commune dans le but de faire du Japon "la nation de l'environnement". Depuis 2005 est conduite une expérimentation grandeur nature avec des foyers nippons volontaires, au nombre de plus de 3.000 actuellement. Le système mis en vente (destiné à des pavillons) coûtera 3,2 à 3,5 millions de yens (26.500 à 28.300 euros). L'Etat japonais, qui souhaite voir ce type d'équipement adopté par un maximum de maisonnettes, offrira une subvention qui pourra atteindre 1,4 million de yen par foyer. Les recherches se poursuivent afin de faire chuter le prix de l'équipement à un million de yens environ d'ici deux ou trois ans, un facteur-clé pour faire réellement décoller le marché. Le but est ensuite de descendre à 500.000 yens (3.250 euros) en 2015.